

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 22 [i.e. 23]

Artikel: Onna tchivra que ne bâi pas prâo, soi-disant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5° Plaisanterie de Bonaparte à ses soldats au sujet des pyramides d'Égypte ;

6° Discours de M. X. au Grand Conseil, au sujet de l'assurance contre l'incendie.

Quand on aurait du monde à dîner on ferait jouer tout le répertoire ; quand il serait au bout, cela recommencerait tout seul, ce qui divertirait infiniment la compagnie. Ah ! par exemple, il y aurait à craindre les mystifications. En effet, qui empêcherait le premier venu de réciter devant un phonographe un discours de Calvin ou d'inventer un dialogue d'anciens et d'en débiter la reproduction comme authentique. Il faudrait ici l'examen de connaisseurs, comme pour distinguer une imitation d'un véritable meuble Louis XIII. Il y aurait à examiner si la prononciation n'est pas par trop moderne et quelle créance on pourrait accorder à l'opinion exprimée par Voltaire sur la mort de Louis XVI.

Eh bien ! voici que la quatrième page des journaux nous apporte une autre merveille : c'est le *microphone*, un téléphone tellement perfectionné qu'on entend, dit l'annonce, *marcher une mouche à dix lieues*. Est-ce *pieds nus*, me suis-je demandé en lisant cette nouvelle stupéfiante, et j'allais télégraphier à l'inventeur pour le lui demander, quand je me suis ressouvenu de ce personnage qui entendait *pousser l'herbe*, ce qui est encore plus fort.

Je ne serais donc point surpris qu'on inventât un microphone à crochet ou *crochetophone*, que l'on accrocherait sournoisement au vêtement de n'importe qui, moyennant quoi vous entendriez ses pensées, grâce aux vibrations qu'elles ne peuvent manquer d'imprimer à sa matière cérébrale. Que de découvertes ! Combien les affaires se simplifieraient ! Que de folles entreprises on éviterait ! Par exemple, un futur financier viendrait exposer à un futur Conseil fédéral les devis d'un futur St-Gothard. Vite on lui appliquerait, à son insu, le *crochetophone* et on l'entendrait penser : « Mes devis sont trop bas, mais, une fois l'affaire en train, il faudra bien qu'elle se finisse et que mes imbéciles de compatriotes s'évertuent à trouver l'argent nécessaire. » Aussitôt le financier serait renvoyé avec les égards qui lui seraient dûs.

Impossible, dès à présent, de prévoir tous les avantages et les inconvénients de ces découvertes ; mais n'empêche que nos petits-neveux vont se faire avec cela une existence impayable. Allons, grand bien leur fasse !

Ed. C.

Onna tchivra que ne bî pas prâo, soi-disant.

Tot a tsandzi dü la révejon. Oreindrâi lè paisans veindont lo lacé à n'on lacéli, tiront lîo mounia ti lè mâi et tot est de. Lè z'altro iadzo cein n'allâvê pas dinsê; dein ti lè veladzo lâi avâi dâi sociêtâ dè fretéri iô mècliâvont ti îao lacé po fêrè la toma. L'eingadzivont on fretâi du la St-Déni à la montâie et cé *qu'avâi lo lacé* lo dévessai nourri. Lâi avâi assebin onna coumechon avoué on président, po eingadzi lo

fromadjâo et po convoquâ lè z'asseimbiâiês et dè sa-t-ein quatôzè fasont sondâ. Tsacon avâi on écoulletta avoué on nimerô et quand on vegnâi colâ, on l'eimpliessâi et on lâi pliondzivè l'éprovetta et ma fâi gâ ! quand ne sondâvè pas prâo.

La véva d'amont, qu'on lâi desâi la Madelon, batsivè cauquiè iadzo son lacé, à cein qu'on desâi, et on dzo que le l'avâi gaillâ rpondu, m'einlêvine se ne firon pas sondâ, que ma fâi le fe pinchâ. On la fe veni à l'asseimblâie po s'espliquâ et le sacre-meintâ que diabe la gotta d'édhie l'avâi met. Sa bouéba qu'étâi avoué lli et qu'étâi 'na tota rusâie, lîo fe : L'est mè qu'é ariâ la vatse et vo vu derè coumeint l'est z'u : Y'é prâi lo seillon po bailli à bâirè à la tchivra dévant, et n'é pas vouâiti se restâvè oquiè âo fond, que sè pâo bin que clia route dè cabra n'aussè pas tot bu.

— Eh bin ! se dit la Madelon ! vo vâidè que n'est pas dè noutra fauta et qu'on n'ein pâo pas dâo mé ; l'est clia pesta dè tchivra !

Mâ tot parâi la sociêtâ ne vollie pas condanâ la bête, mâ oi bin la Madelon que s'ein allâ ein tchurleint et ein deseint à sa felhie : L'est ton guieux d'oncllio François que ne pâo pas no cheintrè dü que s'est partadzi avoué ton père quand lo pèregrand est moo, et pi lo syndico, que no z'ont fê condanâ. Sein leu n'aria pas clia vergogne. Clliao coquins !

Pas mè de houit dzo après, vouaiquie l'oncllio François qu'est ein tsecagne avoué lo syndico, mémeint que sè sont vouistâ onna né âo cabaret.

— Eh ! tsaravoutès, que dese à sa bouéba la Madelon quand le cein su : Yé voudre que lo syndico medzâi l'oncllio François et que l'oncllio François Fassè crévâ lo syndico !

UN DRAME DANS LA NEIGE

FIN

Sans proférer une parole, je déposai Louise devant le feu. Je mis la main sur son cœur : il battait, Louise vivait. Je la couvris de baisers, et en quelques secondes elle se ranima. Elle ouvrit les yeux.

— Georges, demanda-t-elle ?

Ma tâche n'était point finie, l'autre infortuné manquait. Je me remis immédiatement à la recherche du malheureux. Allais-je le retrouver vivant ?

Le chien me suivit presque joyeux. Cette fois, j'avais un guide. Arrivé auprès du marais, j'appelai : pas de réponse ! qu'était devenu le domestique ! Je suivais le chien qui, de temps en temps, écartait la neige avec son museau ; il me conduisit à gauche de l'endroit où j'avais trouvé ma Louise. La neige était moins épaisse, et l'on remarquait que les herbes avaient été foulées. J'avais toujours, quand j'aperçus la lanterne du domestique. Je le hélai et me dirigeai à sa rencontre : le chien flairait toujours la neige. Nous étions exténués. Evidemment, nous nous trouvions sur le lieu du sinistre ; Georges n'avait pas dû quitter Louise. Mais comment, par une nuit pareille, sous la neige, retrouver quelque chose ! Chaque pas que nous faisons était périlleux.

Je ne vous dirai point quelles angoisses me brisaient le cœur. L'infortuné était peut-être là, à nos côtés. Le jour nous surprit transis, mais les premières lueurs de l'aube ranimèrent notre courage. Nous allions enfin y voir. Hélas ! le jour que nous attendions allait nous édifier sur l'étendue de